Note du rédacteur en chef

Autor(en): **Imer-Schneider, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1901)**

Heft 24

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-22158

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

20 Décembre 1901. — N° 24

Bulletin Technique de la Suisse Romande

Organe en langue française de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes. — Paraissant deux fois par mois

Rédacteur en chef et Editeur responsable : E. IMER-SCHNEIDER, Ingénieur-Conseil, GENÈVE, Boulevard James-Fazy, 8

SOMMAIRE : Note du Rédacteur en chef. — Une école fédérale d'art industriel. — Notes sur le gaz à l'eau, par M. *A. Des Gouttes*. — Chemins de fer de la Méditerranée. — Procès-verbaux des séances du Comité supérieur de rédaction. — *Bibliographie* : Schweizerische Bergbahnen, par M. *A. Mallet*. — Concours.

Note du Rédacteur en chef

Comme les lecteurs du *Bulletin Technique* l'apprendront par les procès-verbaux des séances du *Comité supérieur de rédaction* publiés plus loin, des raisons de santé m'ont obligé à donner ma démission comme rédacteur en chef du *Bulletin Technique de la Suisse Romande*.

Ce n'est point sans regrets que je m'y suis décidé, car tout en comprenant aussi bien que mes abonnés combien il reste à faire pour amener le journal à répondre exactement et complètement à son but, je n'avais cependant aucune raison d'abandonner la partie au moment même où, après 18 mois de dur labeur, la marche du journal commençait à me donner plus de satisfaction que de soucis!

Mais j'ai reconnu cependant que mes autres occupations ne me permettent pas d'apporter au journal, comme j'eusse désiré le faire, les nombreux perfectionnements dont il est susceptible ; leur réalisation exige de la part du rédacteur en chef, beaucoup de correspondance personnelle et l'étude plus complète des nombreux journaux étrangers mis à sa disposition, pour le tenir au courant de ce qui se passe dans les divers domaines qui intéressent les lecteurs du *Bulletin*.

Ne pouvant pas vouer assez de temps à cette besogne très spéciale et ne voulant pas l'abandonner à des sous-ordres, j'ai mis de côté toute question d'amour-propre et je n'ai qu'à m'en féliciter puisque cela permet au journal de passer sous la direction d'un homme jeune et plein d'ardeur dont la situation comme professeur à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne est à elle seule déjà une qualification suffisante pour assurer au *Bulletin Technique* une direction tout à la fois scientifique et pratique.

Le Comité supérieur de rédaction m'ayant fait l'honneur de me recevoir dans son sein, j'espère pouvoir continuer à collaborer au succès du journal et puisque la direction de ce dernier retourne à Lausanne, berceau de son ancêtre, le *Bulletin de la Société Vaudoise des Ingénieurs et Architectes*, je lui ai offert un pied-à-terre chez moi et j'espère que mes collègues de Genève en feront fréquemment usage pour rester en contact avec l'organe officiel de notre Société.

L'édition du *Bulletin Technique* a été reprise par une Société anonyme par actions fondée sous les auspices de M. le professeur Palaz à Lausanne. Les lecteurs du journal peuvent donc être assurés dès maintenant que l'exécution matérielle de l'entreprise ne souffrira en rien du changement de direction. Cette société dispose d'un capital plus que suffisant pour assurer la bonne marche du journal. Pour la première période triennale, son conseil d'administration est composé de MM. A. Palaz, ingénieur à Lausanne, P. Manuel, ingénieur à Lausanne, F. Isoz, architecte à Lausanne, Georges Imer, ingénieur à Genève et F. Rouge, libraire-éditeur à Lausanne.

Et maintenant il ne me reste plus qu'à remercier les lecteurs du *Bulletin* de leur bienveillance et à offrir à M. le prof. **Paul Hoffet**, mon successeur, mes vœux les plus sincères pour le succès de l'œuvre qu'il a bien voulu entreprendre à la demande unanime du Comité supérieur de rédaction.

Je suis certain qu'il y apportera tous ses soins et la façon distinguée dont il a su mener à bien la très grosse tâche qui lui avait été confiée comme adjoint du commissaire général suisse à l'Exposition universelle de Paris en 1900, est pour tous une garantie suffisante de la distinction avec laquelle le *Bulletin Technique* sera gouverné.

En terminant, je forme vœu que le *Bulletin* devienne toujours plus l'*organe technique de la Suisse romande tout entière*. En vue de réaliser toujours mieux ce programme, le rédacteur en chef doit s'efforcer d'obtenir dans une mesure toujours plus grande l'active collaboration des membres de toutes les sections romandes de la Société suisse des ingénieurs et architectes.

En disant adieu aux lecteurs du *Bulletin Technique*, je leur souhaite bonheur et prospérité pour l'année nouvelle qui s'avance!

Genève, 20 décembre 1901.

E. Imer-Schneider,
Rédacteur en chef.